



POUR UNE  
AUTRE SOCIÉTÉ,  
UN AUTRE  
MODÈLE DE  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

# Focus sur le secteur de la réutilisation

*Session 3 (14h30/15h15) – parcours « créer et reprendre des activités » - s'équiper*

Stéphane Maurin, consultant-formateur en création/reprise d'activités  
David Guillerm, chargé de mission développement économique

Michel Millares et Hélène Fontaine, GECCO



CERTIFIÉ CEDRE ISO 9001

# Introduction

## ▲ Enquête: souhaitez vous créer une activité dans ce secteur?

- Déjà créé
- Dans les 6 mois
- Dans les 2 ans

### De plus en plus d'adhérents dans des projets de création!

- ▶ 33 adhérent-e-s sur 129 déclarent avoir un projet de création ou de diversification dans les 6 prochains mois (Baromètre du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014) pour seulement 6 adhérent-e-s au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.
- ▶ 8 adhérent-e-s souhaitent reprendre une entreprise/association (2T2014)
- ▶ La majorité des projets concernent l'IAE (2/3 des projets)

### Créer, diversifier, une « intuition » partagée par le réseau !

- ▶ Stratégie 12/17 : Développer un nouveau type d'entreprises créatrices de richesses et d'emploi pour tous
- ▶ Un décloisonnement de l'IAE vers des finalités élargies... notamment la contribution au développement du territoire. (environnement, amélioration du cadre de vie, maintien des activités , ...)

REAFFIRMER  
NOS VALEURS ET  
PRINCIPES  
D'ACTION

Stratégie  
12-17

RENFORCER ET  
RENOUVELER NOS  
MODES  
D'INTERVENTION

Stratégie  
12-17

MOBILISER CITOYENS,  
ELUS ET  
PARTENAIRES  
AUTOUR DE NOTRE  
PROJET

### 1- Faire vivre nos principes fondateurs affirmant la primauté de l'individu

- chaque personne recèle une richesse fondamentale à valoriser et développer ainsi que la capacité de participer aux activités et décisions qui la concernent
- chaque entreprise peut promouvoir les personnes, leur accès aux droits communs et à un statut digne ainsi que la solidarité et l'équité dans les rapports économiques et sociaux
- chaque territoire possède des richesses à développer au bénéfice de tous

### 2- Mettre en œuvre des principes d'action, gages d'efficacité

- coopération et co-construction
- transversalité et décloisonnement
- expérimentation et prospective
- représentation et participation
- équité et solidarité

### 1- Promouvoir les personnes, renforcer leurs capacités et leurs droits

- Renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif et développer les liens sociaux
- Favoriser, par le biais de l'emploi, l'accès aux droits communs et la reconnaissance sociale des personnes

### 2- Développer un nouveau type d'entreprise créatrice de richesses et d'emplois pour tous

- Développer dans les territoires de l'activité économique bénéficiant à tous
- Structurer des réponses qualitatives et durables à la problématique de l'emploi

### 3- Promouvoir des coopérations territoriales structurantes pour la réussite d'un nouveau modèle économique

- Initier et développer de nouveaux modes de coopération à l'échelle des territoires avec les collectivités, les entreprises et la société civile.
- Développer des services aux personnes et aux territoires répondant à des enjeux périphériques à l'emploi (mobilité, logement, culture, garde d'enfants...)

### 1- Promouvoir une citoyenneté active pour tous

- Imposer la représentation de tous, y compris les personnes précarisées, au sein des instances de consultation, de concertation et de décision des réseaux et territoires.
- Faire évoluer les discours concernant les personnes précarisées sur le marché du travail

### 2- Développer notre capacité d'influence individuelle et collective

- Promouvoir notre nouveau modèle de développement économique
- Orienter le débat public, impacter les politiques publiques et participer à l'élaboration des projets territoriaux



# I. Le secteur déchets

**355 millions de tonnes de déchets par an**

**119 000 emplois dans la filière.** Sur la période 2005 à 2011, les emplois liés aux déchets sont en progression de 16% soit 2,5% par an

**15,7 milliards de dépenses de gestion en 2011**

**19 millions de tonnes de CO2 évitées par le recyclage et le réemploi en 2011**

## 2 sous-secteurs

**Réemploi-réutilisation** est une opération de prévention qui désigne toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

## Recyclage

- Le recyclage est une opération de traitement de déchets.
- Le recyclage est une opération de valorisation matière.
- Le recyclage permet de substituer des substances, des matières ou des produits à d'autres substances, matières ou produits.
- Certaines opérations de recyclage s'accompagnent de la sortie du statut de déchet.
- Le compostage est une opération de recyclage.

# I. Le secteur déchets: focus sur réemploi-réutilisation

- ▲ **Secteur avec un vrai sens économique, social et environnemental**
- ▲ **Économique:** En 2012, les évaluations permettent d'estimer à 1 250 M€ par an le chiffre d'affaires lié au réemploi et à la réutilisation. 22 % pour l'ESS, soit un peu plus de 250 M€ (+10 % depuis 2010, à périmètre constant)
- ▲ **Filière essentielle pour l'emploi** 18 400 équivalent temps plein (ETP), **dont 77 % pour l'ESS**, soit un peu plus de 14 200 ETP (+3 % depuis 2010, à périmètre constant). L'ESS concentre ainsi l'essentiel des effectifs sur le réemploi et la réutilisation.
- ▲ **Environnemental** Le réemploi et la réutilisation ont évité 825 000 tonnes de déchets de déchets (données 2011)
- ▲ **Filière en plein développement et soutenue par les pouvoirs publics** (cf la directive cadre 2008/98/CE relative aux déchets, parue le 19 novembre 2008, confirme « que la prévention devrait être la priorité première de la gestion des déchets, le réemploi et le recyclage devant être préférés à la valorisation énergétique de déchets, dans la mesure où ils représentent la meilleure option écologique »).

Sources ADEME

## II. Des outils clés en main

### ▲ Un outil pour qui?

Le kit est destiné à toute structure d'insertion par l'activité économique ainsi qu'à toute autre entreprise solidaire désireuse, par la création d'activités, de contribuer au développement d'un nouveau modèle économique, solidaire et durable.

Il s'adresse à des porteurs de projets qui s'inscrivent dans une démarche collective d'entrepreneuriat et qui adhèrent aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Il permettra aux uns comme aux autres de bénéficier d'une méthode et d'outils de gestion de projet adaptés pour mener à bien leur projet de création d'activités.

## II. Des outils clés en main

### ▲ Une approche différente selon les porteurs de projets

L'approche méthodologie et stratégique peut être différentes selon les cas de création d'activité:

- Pour les nouveaux porteurs de projet dans le cadre de la création ex-nihilo,
- Pour les structures existantes en diversification d'activité par:

Le portage par une structure juridique existante,

La création ex-nihilo au sein d'un ensemble ou GES,

## II. Des outils clés en main

### ▲ Les outils développés

Approche globale et transversale de l'entrepreneuriat.

Les outils disponibles permettent de connaître à la fois la démarche générale mais aussi les points techniques particuliers:

**de l'idée => au projet**

**du diagnostic => au plan de reprise**

Les apports méthodologiques seront ainsi mobilisables par tous les types et porteurs de projet, cependant, ils nécessiteront selon les cas des approfondissements et/ou accompagnements spécifiques.

Le kit permettra notamment :

de **rassembler et de clarifier les apports et les attentes des parties prenantes** ainsi que les plus-values attendues pour le territoire

de **structurer et d'appuyer la démarche collective** des acteurs

de **préciser les valeurs ajoutées attendues du projet**, les complémentarités avec l'existant, le portage et les partenariats envisagés.



## II. Des outils clés en main

### ▲ Les outils disponibles

Des thèmes abordés et détaillés sous forme d'un support sur :

- La création d'activité : idée, étude du projet social, étude de marché, moyens mobilisés, montage économique et financier, cadre juridique et fiscal
- La reprise d'activité: le diagnostic de la reprise, l'évaluation de la cible, le plan de reprise, la gestion du changement.

Un fichier plan d'affaires de création ou de reprise.

Une formation et/ou un accompagnement



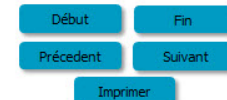
## II. Des outils clés en main

### ▲ Le kit: le plan d'affaire

Document de synthèse d'un projet, permettant avant tout **de poser les bonnes questions à l'équipe projet**.

Mais aussi de centraliser l'information du projet, de **réaliser des projections économiques** et ainsi vérifier les équilibres et enjeux, de **gérer son projet en équipe** et enfin de **communiquer** celui-ci pour trouver des partenaires et/ou des financeurs.

Le plan d'affaires traduit le modèle économique du projet.



**0. PRESENTATION DU PROJET**

<i>Présentation générale</i>	
Nom de l'entreprise:	
Adresse de l'entreprise:	
Code postal:	
Commune:	
Date de création:	
Forme juridique:	
Secteurs d'activités:	
Code APE:	

9.Comptes de résultats
10.Compte de résultats SIG
11.Bilan
12.Plan de trésorerie
13.Plan de financement
14.Emprunts bancaires
15.Gestion du changement

## II. Des outils clés en main

### ▲ Comment mobiliser le kit

Le kit peut être déployé:

- En auto-réalisation par une équipe projet
- En formation
- En accompagnement

Les limites: reste un outil de développement de projet et non d'entreprise, il ne sera répondre à tout les besoins, il sera notamment important de se faire accompagner sur les questions juridiques et fiscales, ainsi que sur la validation des données économiques. Le financement est de la même manière à travailler avec les financeurs.

## III. La formation à la création de ressourceries

### Contexte

- Plusieurs porteurs de projets intéressés dans le réseau
- Volonté de spécifier la formation existante sur la création
- Partenariat développé avec le réseau des ressourceries

### Public

dirigeant-e-s d'entreprise et de GES, éventuellement accompagné-e-s par le-la chargé-e du développement de leurs entreprise, et aux porteurs de projets de création d'activité sur le territoire.

### Pré-requis :

Avoir déjà travaillé sur la stratégie de développement et avoir un projet de création d'activité

Un groupe de 7 à 12 personnes maximum

## III. La formation à la création de ressourceries

### ▲ 5 jours de formation-action

### ▲ Une formation en 3 temps:

- **Partie 1:** La création d'une ressourcerie, outil de développement de richesses et d'emplois durables sur les territoires (1 jour)
- **Partie 2:** La ressourcerie, contexte et enjeux (2 jours)
- **Partie 3:** Le projet de création d'activité : les questions incontournables de l'idée projet à sa mise en œuvre (2 jours)

Dates de la formation en 2015: 21/22/23 janvier et 12 et 13 février 2015

## IV. Témoignages

### ▲ Stéphane Maurin

### ▲ Création de la Ressourcerie du Pays Voironnais

- Processus de création: conseils, difficultés rencontrées
- Intérêts pour le territoire
- Résultats



## IV. Témoignages

### ▲ Présentation de l'activité GECCO

- Michel Millares, directeur de GECCO
- Hélène Fontaine, responsable développement territoire



# Assemblée Générale COORACE – Vote des statuts

Nous vous donnons rendez-vous à 15h30  
Dans l'auditorium



CERTIFIÉ CEDRE ISO 9001

